

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

## **AVIS PUBLIC**

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

Est par les présentes donné par la soussignée, et ce, conformément aux articles 73 et 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), que le rôle d'évaluation foncière triennal du Territoire non organisé Lac-au-Brochet est maintenant déposé et servira à l'imposition 2025, 2026 et 2027.

Quiconque désire prendre connaissance du rôle d'évaluation peut le faire au bureau de la MRC de La Haute-Côte-Nord, aux heures habituelles d'ouverture.

Toute demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation, prévue par la section I du chapitre X, concernant le rôle, doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai suivant l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation, au bureau de la MRC de La Haute-Côte-Nord, situé au 26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins, au moyen du formulaire prescrit à cet effet, et, à en acquitter les frais prévus par le Règlement 159-2022, le cas échéant.

Donné aux Escoumins, le 24 septembre 2024.

(signé)

Élise Guignard, MBA, CPA
Directrice générale et
greffière-trésorière